

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 6893

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

OUAFKI SAID

Date de naissance :

04/08/1959

Adresse :

32 Rue des Iris Beauséjour

Tél. :

066 91 5423

Total des frais engagés :

599,10

**Dr. SADIK Fouzia**

**Médecin**

**104, Rue Mimouza Hay Erraha**  
**Tél: 05 22 36 58 91 Casablanca**

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :

12/12/2019

Nom et prénom du malade :

Mme OUAFKI Bouchra

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète + Accident + DV/D + HTA + Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

OUAFKI

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/12/19	1G 01	200,00	INP : 2225924	Dr. SADIK Fouzia Médecin 104, Rue Mimouza Hay Errahba Tél: 05 28 18 58 91 Casablanca Médecin
27/12/19	1G 01	G	104, Rue Mimouza Hay Errahba Tél: 05 28 18 58 91 Casablanca	

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant détaillé des Honoraires
PHARMACIE AL WOUROU 61, Rue des Pêcheurs A Côte de la Mer Casablanca Téléphone: 34808192	12/12/19	228,65 G
	27/12/19	116,10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

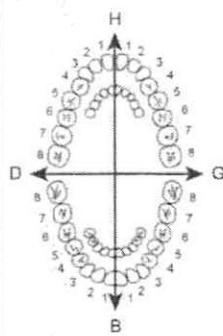
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

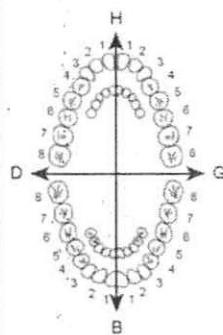
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### VOLET ADHERENT

\* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



### O.D.F PROTHESES DENTAIRES



### DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433532
D	00000000	00000000
B	35533411	11433553
G	00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DEBUT  
D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

MONTANTS  
DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

الدكتور

maphar  
21 Zenata Ain Sébaâ, Casablanca, Maroc  
LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30  
P.P.V. : 116,80 DH  
Barcode: 6 118001 181636

ASKARDIL® 160 mg 30 comprimés dispersibles

FPIW 23DH80  
EXP 10/2021  
LOT 98016 2

68,00

104. زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقا)

بوسيجور

LOT : M0256  
PER : 06/2021  
05 22 36.58.91 : PPU : 79,00 DH

, rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)  
1<sup>er</sup> Etage - Beauséjour  
Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

Casablanca, le : 12 DEC. 2019 الدار البيضاء ، في :

Mr. OUAFKI Bouchra.

116,80

PHARMACIE AL WOIROUD  
Télé: 05 22 36.58.91  
Patente: 34000102

63,00

79,00

23,80

282,60

- Lipanthyl 160 mg ~~mix~~  
1 cpl / - pris revue - 03  
gout de menthe
- Glema 2mg ~~mix~~  
1 cpl / pris en
- Acipril à midi
- Deepryl 5mg (el Bde 28)
- Ofora 20mg (el Bde 28)
- Gell / - thé pris
- Kandegic 160mg (el B)  
1 sachet / pris
- Askardil 160mg  
à midi - Dr. SADIK Fouzia  
Médecin  
Rue Mimouza Hay Erraha  
Casablanca  
Tel: 05 22 36.58.91

**Docteur SADIK Fouzia**

Médecine Générale

Echographie Générale

104, Rue Mimosas (ex Rue des Ecoles)

1<sup>er</sup> Etage - Beauséjour

Casablanca - Tél. : 05 22.36.58.91

**الدكتورة صديق فوزية**

الطب العام

الفحص بالصدى

104. زنقة ميموزا (زنقة المدارس سابقا)

الطابق الأول - بوسيجور

دار البيضاء - الهاتف : 05 22.36.58.91

Casablanca, le : ..... الدار البيضاء ، في :

27 JEG 2019

H<sup>me</sup>

OUAFRI

Bouchra

48,50

- Cetipred 20 mg (01B)

2cpl/ aps le Flourex

+ R peu faire

3x22,70 Baycutène (x 03B)

l'application / le tir

116,50

PHARMACIE AL WOURUD  
104, Rue Mimosa (ex Rue des Ecoles) Casablanca  
Masnaoui 368450 - Casablanca  
Tél: 0522.36.84.50 - 0522.36.84.74  
Patente: 34308192

Dr. SADIK Fouzia  
Médecin  
104, Rue Mimosa (ex Rue des Ecoles) Casablanca  
Tél: 05 22 36 58 91